

Objet : convention PFR09/04

Bilan scientifique

Pour le programme de formation-recherche

« Interventions publiques et régulations »

Organisé par le Professeur David CAPITANT

Pendant les années universitaires 2009-2010 et 2010-2011 les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Cologne ont organisé, dans le cadre du programme PFR09/04 soutenu par le CIERA, 13 ateliers de recherche, dont 6 ont eu lieu à l'Université de Cologne et 7 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Deux colloques de clôture ont été organisés : l'un à Paris le 14 octobre 2010, l'autre à Cologne le 7 octobre 2011.

Les ateliers ont eu lieu sur deux jours consécutifs pendant douze heures. Les intervenants étaient les Professeurs de l'Université Paris 1 qui s'étaient déplacés à Cologne et inversement ceux de l'Université de Cologne qui étaient venus à Paris.

Les coûts de voyage et d'hébergement ainsi que les honoraires des intervenants ont finalement été financés principalement par les fonds des universités partenaires et par une subvention de l'Université franco-allemande, de sorte que la subvention du CIERA a pu être préservée. Les participants aux ateliers étaient des jeunes chercheurs des universités partenaires, dont l'intérêt principal portait sur le droit des affaires français et allemand. Ils avaient été informés de la tenue des ateliers par les avis affichés sur les sites web des deux facultés de droit, sur celle du cursus franco-allemand, ainsi que par des mails personnels. A part les doctorants dont les sujets de thèse portaient essentiellement sur le droit comparé des affaires, les ateliers regroupaient également les étudiants du Master 2 Professionnel franco-allemand Paris 1 Panthéon-Sorbonne/Cologne, option «droit des affaires».

Les participants aux deux colloques finaux étaient constitués des intervenants aux ateliers de recherche et des jeunes chercheurs des deux universités, ainsi que de professionnels s'intéressant au droit français et allemand des affaires et travaillant dans les cabinets d'avocats de Cologne et de Paris. Les coûts de déplacement et d'hébergement ont été remboursés grâce au soutien de l'UFA. Et les autres coûts afférents ont été pris en charge par les deux universités.

Pour ce qui est du contenu, les ateliers ont mis à jour et discuté, sur la base des interventions diverses et dans une optique de droit comparé, les dernières évolutions du droit des affaires et ce en tenant compte aussi bien des deux droits nationaux que des influences du droit européen. De cette façon, les ateliers ont contribué efficacement à la formulation de sujets de thèse et de mémoires de Master. En exemple nous indiquerons le mémoire de Master qui traite de la « Fusion des compagnies aériennes européennes ; en particulier françaises et allemandes » ainsi que celui qui traite des « Particularités des fonds attribués aux entreprises lors d'une faillite (*Insolvenzgeld*) en comparaison avec les usages français dans un cas analogue ».

Lors des colloques finaux, les participants aux ateliers ont présenté en petits exposés leurs projets de recherche à long terme ; en particulier les projets de thèse ; ainsi que les travaux déjà achevés (les mémoires de Master portant sur le droit des affaires français et allemand). Ils ont également répondu aux questions et aux critiques éventuelles des intervenants et des autres participants. De nouveau grâce à ces colloques il a pu y avoir un échange fructueux entre les intervenants et les jeunes chercheurs. En effet d'une part, le colloque a donné lieu à un résumé du cycle d'ateliers qui venaient d'avoir lieu, de l'autre, il a été à la base pour de nouvelles idées de publications communes dans des revues ou des recueils scientifiques.

En résumé, les ateliers de recherche des années 2009/2010 et 2010/2011 ont fortement contribué à approfondir et à institutionnaliser les contacts scientifiques entre les universités partenaires de Cologne et Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Pour l'année 2011/2012 sont programmés, de nouveau, 14 ateliers de recherche, dont certains ont déjà eu lieu, et 1 colloque final.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. G. Hart'.